

<b>Zeitschrift:</b>	Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
<b>Band:</b>	52 (1965)
<b>Heft:</b>	4: Tourismus
<b>Artikel:</b>	Nouvelles conceptions spatiales pour les stations de montagne : Projets par ACAU, Atelier Coopératif d'Architecture et d'Urbanisme; M. Baud-Bovy, J.P. Dellenbach, C. Hauser, J. Iten, N. Iten, M. Rey, V. Tordjman, C. Vitelli, Genève
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-40439">https://doi.org/10.5169/seals-40439</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

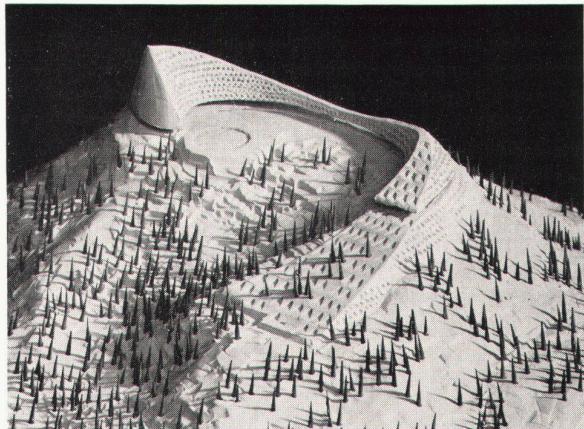
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

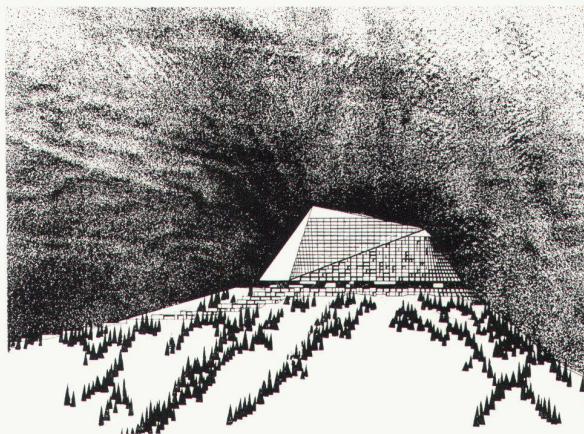
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nouvelles conceptions spatiales pour les stations de montagne

Projets par: ACAU, Atelier Coopératif d'Architecture et d'Urbanisme; M. Baud-Bovy, J. P. Dellenbach, C. Hauser, J. Iten, N. Iten, M. Rey, V. Tordjman, C. Vitelli, Genève



16



17

**16-18**  
Station sur un sommet  
Gipfelstation  
Mountain top resort

**19-22**  
Centre sportif de l'Ourtié  
Sportzentrum Ourtié  
Ourtié sports centre

Alle Abbildungen: ACAU, Genève



18

L'ACAU consacre la majeure partie de son activité aux problèmes du tourisme: planification touristique nationale ou régionale, création de stations, enquêtes de clientèle, études de sites, élaboration de programmes, réalisation de centres hôteliers ou créatifs, etc.

Plusieurs stations de vacances étudiées par l'ACAU sont situées en Valais, au cœur des Alpes suisses, le long de la «Route du Ski». Le principe de la «Route du Ski», lancé en 1961 déjà par les membres de l'ACAU, consiste à relier les stations françaises de Haute-Savoie (Megève, Chamonix, Samoëns, Flaine, Morzine) aux grandes stations suisses (Champery, Verbier, Zermatt, Saas-Fee, Montana-Crans) par un réseau continu de moyens de remontées mécaniques ouvrant aux skieurs des pentes ininterrompues sur plusieurs centaines de kilomètres. La «Route du Ski» suscite la construction de nouvelles stations de vacances, créées de toutes pièces dans les sites vierges les plus favorables.

Les projets de stations de sports d'hiver conçus par l'ACAU relèvent de deux tendances. L'une utilise les formes et les volumes traditionnels, répartis toutefois selon un plan de masse qui tient compte des exigences particulières des hivernants. L'autre fait appel à des structures spatiales beaucoup plus vastes. Dans l'un et l'autre cas, le projet n'est établi qu'après de minutieuses enquêtes sur la région, puis le site, après une analyse des clientèles intéressées, après l'élaboration d'un programme détaillé.

Les stations «traditionnelles» ont pour avantage une grande souplesse de réalisation, les constructions (l'infrastructure même) pouvant être exécutées en plusieurs étapes, et par des maîtres de l'œuvre différents: le promoteur n'exécutant souvent lui-même que le premier noyau ... Mais des plans d'alignement, des règlements d'urbanisme et d'architecture, même détaillés, ne permettent pas toujours d'éviter l'anarchie des constructions, la rupture de l'unité volumétrique et de l'unité de caractère souhaitées.

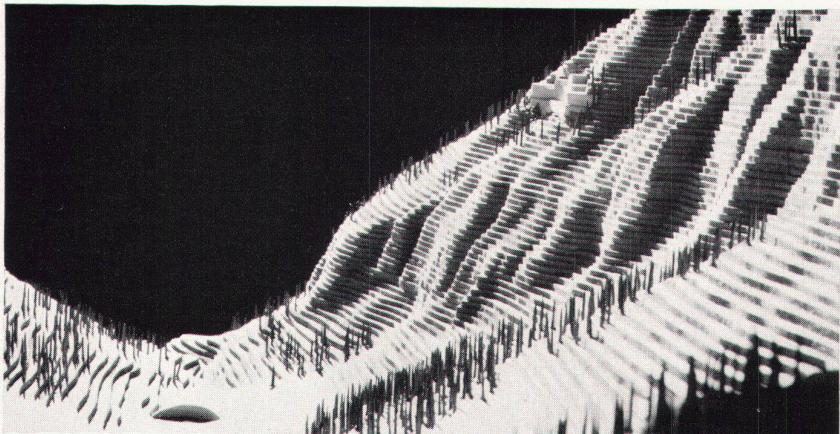
Aussi les stations «spatiales» étudiées par l'ACAU ont-elles été composées comme de grands ensembles, en abandonnant le jeu des volumes individuels et l'échelle traditionnelle des anciens villages. Ces stations s'intègrent cependant au site, le prolongent, accusant ses particularités; parfois elles le transforment en remodelant le paysage.

Les stations «spatiales» sont définies par une structure primaire volumétrique constituant le cadre de la station tout entière. Ces structures primaires sont réalisées par le promoteur de l'opération, ce qui garantit l'unité et la bienfacture de la station. Cette unité ne signifie pas monotonie ou hors d'échelle, car les structures secondaires qui viennent se loger dans la structure primaire sont aménagées par leurs différents propriétaires qui achètent une niche ou plusieurs, un vide défini par la structure primaire.

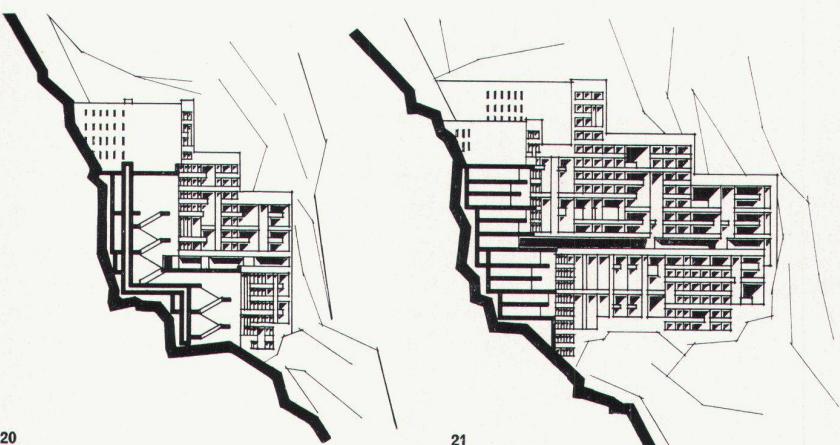
### Station sur un sommet

Le projet d'aménagement touristique régional dans lequel s'intègre le centre sportif de l'Ourtié comporte également la grande station résidentielle de 4000 lits environ présentée ici. Elle est prévue sur un petit sommet (altitude 2000 m environ) détaché du massif principal, d'où l'on peut aisément rejoindre dans les vallées environnantes les gares de départ d'un très riche réseau de téléphériques. Ce sommet bénéficie de conditions d'ensoleillement uniques et d'une vue prodigieuse.

Ce projet a été conçu de manière à former une barrière contre

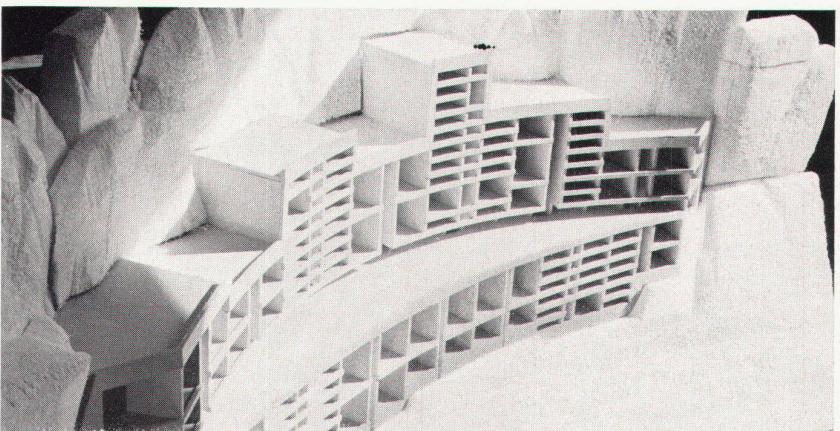


19

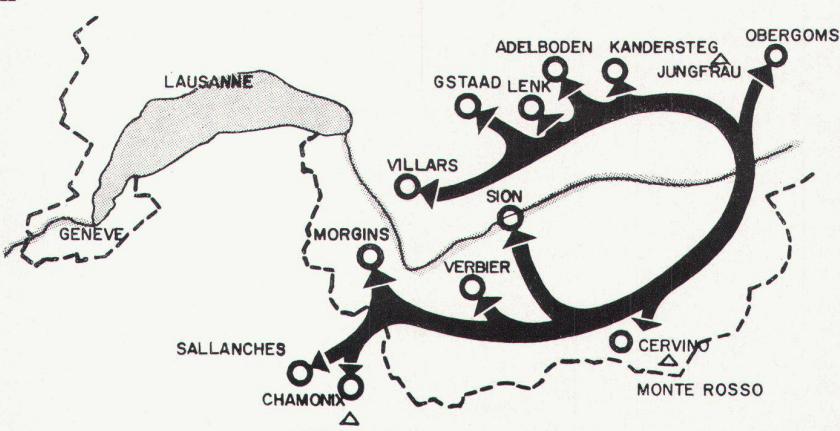


20

21



22



23

les vents du nord, souvent assez violents, et à faire bénéficier de la vue tous les hôtes de la station: des constructions au sol, échelonnées sur un terrain en pente douce, auraient en effet constitué les uns pour les autres autant d'écrans arrêtant la vue.

La grande structure de béton armé en forme d'escargot qui a été retenue épouse et accentue le profil du sommet. La nature qui l'environne est intacte, et de vastes espaces peuvent y être consacrés aux sports, à la promenade et à d'autres délassements.

Ses hôtes arrivent à la station par téléphérique ou par route; ils abandonnent leur voiture dans les soubassements de la structure où se trouvent garages et dépôts et les halls d'entrée inférieurs des hôtels et des groupes d'appartements. Au-dessus des garages s'étend une longue rue couverte, traversante, sur laquelle s'ouvrent commerces, restaurants, salles de spectacles, patinoires et piscines couvertes, et les halls réservés aux piétons. C'est de jour comme de nuit le centre actif de la station. Les unités résidentielles (hôtels et appartements) sont situées au-dessus. Des cellules divisibles sur plusieurs niveaux, analogues à celles de l'Ourtié, permettront à leurs propriétaires d'individualiser leurs logements. Au sud de la station, dans la queue de la structure, des résidences à patio ont été prévues en contact avec le sol, en contrebas de la rue couverte.

#### Centre sportif de l'Ourtié

C'est l'un des éléments d'un vaste complexe touristique et sportif rattaché au massif du Mont-Blanc. Situé à proximité immédiate de la station inférieure du principal téléphérique (atteignant presque 3500 m d'altitude et ouvrant des pistes de 2000 m de dénivellation), ce centre accueillera 600 à 800 hôtes seulement, tous mordus du ski, car l'ensOLEILlement restreint n'en fera pas un lieu de villégiature familiale.

De la station du téléphérique (vaste parking) on y monte par un funiculaire de 300 m de longueur. «Nid d'aigle» en face d'une majestueuse chute de séacs, dans un cadre alpestre exceptionnellement sauvage, sa forme épouse celle de la paroi à laquelle il s'agrippe.

Pour respecter cette verticalité, en hiérarchisant les espaces réservés aux circulations, nous avons créé une rue principale, «le grand balcon», sur laquelle viennent se brancher des rues secondaires, verticales, les escaliers.

La structure primaire (voiles verticaux et dalles de béton armé), détermine trois catégories d'espaces:

1° espaces réservés aux magasins, au restaurant, au club (au niveau du balcon);

2° espaces réservés aux hôtels, tranches verticales, au-dessus ou au-dessous du balcon;

3° espaces réservés aux appartements, de 5,50 m ou de 8 m de hauteur, grandes alvéoles entièrement libres.

Les fluides (chauffage, eau chaude, électricité), le système d'évacuation des ordures, arrivent à la porte de chaque alvéole, que le propriétaire peut aménager à sa guise; «des trous d'attente» modulés réservés dans les parois de la structure primaire lui permettant la plus grande liberté dans la pose de sa structure secondaire.

23

«Route du Ski» – réseau continu de remontées mécaniques ouvrant des pentes ininterrompues sur plus de 200 km  
«Ski-Höhenweg» – fortlaufendes Netz mechanisch betriebener Aufstiegsmöglichkeiten, die mehr als 200 km ununterbrochenes Abfahrts-gelände erschließen

'Route du ski' – a continuous network of mechanical ascents opening up over more than 200 km of continuous skiing slopes